



**Pas de bébés
à la consigne !**



Pour rétablir la qualité des modes d'accueil on ne peut pas attendre 2030, ni même 2027 ! Nous serons dans la rue le 19 octobre

Le gouvernement avait fait des annonces bien timides avant les vacances pour répondre aux constats du rapport IGAS et rétablir la qualité d'accueil des tout-petits (cf. notre [Communiqué du 10 juillet 2023](#)). Depuis Aurore Bergé a été nommée nouvelle ministre des Solidarités et des familles. Lors du comité de filière petite enfance le 5 septembre elle a déclaré qu'il fallait trouver "*des solutions rapides*" face à l'insuffisance du nombre de places d'accueil et à la pénurie de professionnel.les "*mais ne pas prendre de décisions qui ne seraient pas les bonnes*". Mais ses premières annonces restent floues : elle évoque le taux d'un adulte pour 5 enfants mais sans confirmer qu'il sera inscrit dans la réglementation ni proposer de calendrier pour sa généralisation, elle met en avant la provision de 200 millions d'euros par an pour accompagner des améliorations salariales mais ne précise rien pour les professionnel.les de la fonction publique (55% du personnel des crèches), elle ne mentionne pas d'amélioration du ratio des professionnel.les diplômé.es. Et le gouvernement annonce 100 000 nouvelles places d'accueil alors que la COG n'en prévoit que 35 000...

Pourtant, on ne peut plus attendre, la qualité d'accueil appelle des "*solutions rapides*" et "*des décisions qui soient les bonnes*".

Elles sont connues de tous :

- ▶ **solution rapide et bonne décision** : un taux d'1 adulte pour 5 enfants inscrit dans la réglementation dès à présent et effectif au plus tard dans toutes les crèches en 2027,
- ▶ **solution rapide et bonne décision** : l'arrêt du recours à des personnels sans aucune qualification ni expérience,
- ▶ **solution rapide et bonne décision** : la formation en urgence de milliers de professionnel.les,
- ▶ **solution rapide et bonne décision** : l'inversion progressive du ratio 40/60 en faveur des professions diplômées,
- ▶ **solution rapide et bonne décision** : l'élévation progressive vers le niveau IV a minima de l'ensemble des formations,
- ▶ **solution rapide et bonne décision** : un minimum d'une séance mensuelle d'analyse de la pratique par professionnel.le et l'exigence d'une formation continue digne de ce nom,
- ▶ **solution rapide et bonne décision** : au moins + 10% d'augmentation de salaire pour tous.tes et dans tous les secteurs (en points d'indice dans la fonction publique),
- ▶ **solution rapide et bonne décision** : la convergence du reste à charge pour les parents quel que soit le mode d'accueil sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil.

Pour que le gouvernement engage ces mesures sans attendre,

**Pas de bébés à la consigne appelle à une journée de mobilisation
Le 19 Octobre 2023, de tou.te.s les professionnel.le.s de la petite
enfance, avec les parents,**

**Rendez-vous devant les grilles de
l'hôtel du département à 10h00**

1 Avenue de la Préfecture 35000 Rennes

Cortège prévu vers la nouvelle Préfecture (81, bd de la Préfecture)

Facebook: @pasdebebealaconsigne35

Mail: pasdebebealaconsigne35@gmail.com

